



La lettre de Petite Émilie

N° 38 – Juillet 2015

Édito

Comme elle est difficile à écrire cette lettre !

L'été qui commence est pour beaucoup synonyme de vacances, de joie, de légèreté ...

Mais au sein de Petite Émilie, nous savons que chaque période, chaque date peut être chargée de tristesse pour beaucoup de parents.

C'est pourquoi plutôt que vous souhaiter de bonnes vacances comme c'est l'usage un peu partout, je préfère vous souhaiter un été aussi doux et serein que possible, avec toutes nos pensées aux familles qui sont dans la peine.

Durant cette période, toute l'équipe de Petite Émilie, administratrices et adhérents bénévoles, restent mobilisés pour vous accueillir et vous soutenir, mais aussi pour travailler à l'élaboration du nouveau forum.

En effet, après une concertation avec les utilisateurs du forum de l'association, nous mettons maintenant tout en oeuvre pour vous proposer un nouvel espace plus adapté à vos attentes et plus facile d'utilisation, tant pour les parents que pour l'équipe de modération.

Nous vous proposons dans cette lettre quelques articles de réflexion sur le thème de la parentalité.

Bonne lecture.

Adeline MILLE
Présidente de l'association

Sommaire

La filiation
p. 2

Meilleures mères ?
p. 3

Portraits de bénévoles
P. 6

Actualités
p. 8

Bienvenue aux bébés victoires
p. 10

Nous pensons à eux et à leur famille
p. 11

La filiation

Bien souvent, une fois passée la stupeur face à l'annonce de malformation, la sidération face à l'annonce d'un petit cœur qui ne bat plus, une fois passée la rencontre avec notre bébé et ces moments uniques et si courts, il reste plusieurs montagnes à franchir ... l'absence et la douleur bien sûr, et puis aussi l'administratif ... la sécurité sociale, la CAF, la mutuelle ... en commençant par l'état civil. Se voir remettre un acte de décès là où on avait imaginé un acte de naissance. La mention « enfant sans vie » accompagné du prénom, juste du prénom, pas de nom de famille.

Pour beaucoup, c'est une douleur supplémentaire, et j'ai été heurtée par ce prénom seul. Et puis j'ai cherché à comprendre.

La loi qui autorise l'IMG en France est intimement liée à la « loi Veil » qui régit l'IVG ... et pour cause ! Il s'agit en effet de la même loi.

Si aujourd'hui en France, le droit à l'IMG est ouvert sans limitation de durée, c'est parce que le législateur considère que le fœtus n'a pas de personnalité juridique avant de naître. La personnalité juridique, c'est le nom de famille. Si l'on avait la possibilité de faire figurer le nom de famille à côté du prénom de nos bébés décédés, c'est la possibilité même du recours à l'IVG jusqu'à 14 SA et à l'IMG à n'importe quel terme de la grossesse qui serait remis en cause dans le cadre législatif français ! Ce n'est pas rien !! Beaucoup de pays n'autorisent pas le recours à l'IMG passé les seuils de 22 SA ou 24 SA. Régulièrement, des parents étrangers au pied du mur dans leur pays s'adressent à Petite Emilie pour savoir s'ils pourraient être admis dans le système français tout en ayant à leur charge l'ensemble des coûts liés aux examens et à l'hospitalisation.

Oui, j'aurais apprécié que le nom de famille de ma fille figure à côté de son prénom ... mais si tel avait été le cas, jamais je n'aurais pu avoir recours à l'IMG compte tenu du terme de la grossesse. Ma fille figure comme mon deuxième enfant sur le livret de famille, c'est sa place, entre le premier et le troisième, le nom de famille n'y change rien. Je n'appelle pas mes enfants par leurs noms de famille dans mon quotidien, simplement par leurs prénoms.

De nombreuses pétitions circulent régulièrement sur les réseaux sociaux appelant de leurs vœux que les enfants morts-nés soient dotés du nom de famille.

Le droit français n'est sans doute pas parfait mais la possibilité de recourir à l'IVG comme à l'IMG sont des acquis essentiels mais fragiles qu'il serait dangereux de vouloir remettre en cause. C'est pourquoi Petite Emilie ne soutient pas ces démarches quant à la personnalité juridique des enfants morts-nés et concentre son action sur la sensibilisation des pouvoirs publics (en particulier les services d'état civil cette année) afin que l'ensemble des droits sociaux ouverts aux parents leurs soient attribués (livret de famille, impôts, congés maternité et paternité après 22 SA, droits retraite, choix des obsèques...), preuves irréfutables du passage de nos enfants aux yeux de la loi et de la société.

Aurore

Meilleures mères ?

La traversée d'un deuil périnatal affecte inévitablement les parents, qu'ils soient en devenir, ou déjà comblés d'un ou plusieurs aînés. L'équipe de Petite Emilie vous propose ces deux témoignages :

Il y a quelques mois, en regardant un téléfilm consacré au deuil périnatal, j'ai entendu une soignante tenter de rassurer sa patiente de nouveau enceinte après une MFIU, en lui disant qu'avec ce vécu, elle serait forcément une meilleure mère, plus sensible, plus à l'écoute.

Ce discours m'a interpellée, posé question.

Au cours de ma pratique professionnelle, mais aussi au sein de Petite Emilie et dans mes relations personnelles, j'ai rencontré énormément de mamans. De toutes les nationalités, toutes les cultures, toutes les religions.

Certaines ont vécu un deuil périnatal, d'autres non; certaines ont eu un parcours long et difficile pour avoir des enfants, d'autres ont fondé une famille nombreuse sans embûche.

J'ai rencontré des mamans solos, des mamans malades, des mamans d'enfants handicapés, autistes, malades...

Des stressées, des angoissées, des zen, des strictes, des plus cools, des maternantes, des mamans au foyer, des "working-mum", Et pour la grande majorité, des mamans qui sont un peu tout ça à la fois.

Chacune avec son histoire, sa sensibilité, ses convictions, sa façon de voir la vie en général.

Est-ce que le fait d'avoir perdu mon fils fait de moi une mère meilleure que toutes ces femmes ? Est-ce que cette épreuve me donne le droit de me considérer au-dessus d'elles ?

C'est vrai qu'à une période de mon deuil, il m'est arrivé de ressentir quelque chose de cet ordre. Rien d'aussi tranché, mais plutôt le sentiment ou le besoin (un peu prétentieux, il faut bien l'avouer) d'avoir un quelque chose de plus que les autres n'ont pas, comme une force supplémentaire qu'elles ne pourraient pas comprendre.

Puis ce sentiment s'est rapidement estompé, et avec le recul, je pense qu'à ce moment j'avais juste besoin de donner du sens à la perte de mon bébé. J'avais sûrement besoin de me raccrocher à un semblant de sentiment "positif" juste pour moi, à cette forme d'égoïsme qui peut parfois nous paraître essentielle pour avancer.

Aujourd'hui, près de 13 ans après mon IMG, cette petite phrase entendue dans ce téléfilm résonne pour moi de manière bien différente.

D'abord, qu'est-ce que ça veut dire "être une meilleure mère" ?

Rien n'est plus subjectif que vouloir définir les "bonnes mères" et les "mauvaises mères" (à part peut-être dans des cas extrêmes de maltraitance). A mon sens, cette définition relève plus du jugement, influencé par notre propre système de valeurs.

Meilleures mères ?

De fait, une éventuelle comparaison est également un jugement, normal, humain, mais malgré tout loin d'être réellement objectif.

Alors puis-je vraiment dire ou penser que le fait d'avoir vécu un deuil périnatal fait de moi une mère plus attentive et plus aimante que les autres ?

Sans hésitation, ma réponse est non.

Et j'irai même plus loin en disant que ce discours qui se voudrait rassurant peut avoir au contraire un effet dévastateur, par le simple fait qu'il sous-entend que d'éventuelles difficultés d'attachement avec l'enfant suivant sont impossibles, n'existent tout simplement pas.

Et pourtant, ces difficultés existent bel et bien; je les ai vécues, comme beaucoup d'autres. J'en ai ressenti de l'incompréhension, et surtout beaucoup de culpabilité.

Par chance, personne ne m'avait prédit à l'avance que je serai nécessairement une meilleure mère, une mère « infallible ». J'ai donc pu gérer cette culpabilité, et créer le lien avec ma fille, tout doucement, à notre rythme, mais un peu plus sereinement.

Au delà de ces 1ers temps difficiles, la question se pose aussi de manière plus large : Est-ce que ce que j'ai vécu fait de moi une meilleure mère que celle que j'aurais été sans cet événement ? Je n'en sais rien, et je ne le saurai jamais ... et finalement je n'ai pas besoin de le savoir.

Je suis juste une maman ordinaire, humaine, comme tout le monde, à l'écoute autant que possible mais fatiguée et impatiente parfois; avec mon histoire, ma personnalité, même si elle a été modelée par certaines souffrances. J'ai évolué, je me suis adaptée au fur et à mesure que mes filles ont grandi.

Comme toutes les autres mères finalement !

Adeline

Meilleures mères ?

Lorsque j'ai perdu ma fille en 2009, j'avais déjà la chance d'être la maman d'un petit bonhomme de 2 ans. Cette maternité épanouissante me comblait pleinement. Je ne me posais alors pas la question d'être une bonne ou une mauvaise mère, j'étais mère tout simplement !

Ma maternité et mon rôle de mère ont été mis à mal avec la mort de mon bébé. Comment être une bonne mère alors que j'avais le sentiment de ne pas avoir su prendre soin de mon bébé ? Comment prendre soin de mon aîné et l'aider à grandir ? Je prenais soudainement conscience que la culpabilité m'accompagnerait dorénavant dans mon expérience de mère et je n'avais aucune idée de combien de temps cela allait durer.

En allant sur le forum et en discutant avec d'autres parents ici et là mais aussi en regardant le téléfilm auquel fait référence Adeline, j'ai découvert qu'une idée forte allait de pair avec la perte d'un bébé : celle d'être une meilleure mère avec l'enfant d'après.

Alors, je me suis interrogée sur la mère que j'étais avant et celle que je suis maintenant.

Il est indéniable qu'il y a un « avant » et un « après » mais je ne saurais pas dire si je suis une meilleure mère pour autant. Je suis sûrement plus protectrice qu'avant, plus consciente de la chance que j'ai d'avoir mes enfants, plus angoissée aussi par moment.

Je ne suis pas meilleure mère que toutes celles que je croise dans la rue, je ne suis pas plus légitime non plus. Je n'avais pas plus le droit qu'une autre mère d'avoir deux autres enfants après Emilie. Et pourtant, tout comme l'idée d'être une meilleure mère après la perte d'un bébé, l'idée d'avoir le droit plus qu'une autre femme à la maternité revient souvent dans l'esprit des gens. Comme si les épreuves de la vie ouvraient des droits et nous permettaient de contrôler Dame Nature. Je crois que cela fait partie des fantasmes et des peurs liés au deuil périnatal. A l'inverse, certains parents pensent qu'ils ne seront jamais plus parents.

Je reste persuadée que ce sont les événements de la vie qui font de moi la mère que je suis actuellement. Ma première fille, tout comme mes autres enfants, m'a façonné. Je ne suis pas la mère que je serai demain parce que je ne sais pas ce que me réserve la vie mais je savoure pleinement les moments passés avec eux parce que je sais maintenant que tout peut s'arrêter demain.

Céline

Les portraits - 2

Après vous avoir présenté les membres du conseil d'administration, voici quelques-uns des bénévoles qui participent, souvent dans l'ombre, aux actions de Petite Emilie. D'autres petites mains œuvrent aussi pour Petite Emilie, de manière plutôt indirecte : ce sont les conjoints des administratrices ou des bénévoles. Toutes ces personnes, en permettant sur le plan de l'organisation domestique la disponibilité de leur moitié, en les soutenant sur le plan moral, ou encore en participant physiquement à certaines actions font aussi partie de la dynamique de Petite Emilie. Nous ne vous parlerons pas de chacun d'entre-eux. Mais sachez que sans leur implication, l'association ne serait pas tout à fait la même.

Marc

Je suis l'époux de la secrétaire de Petite Emilie, association que j'ai appris à connaître au fil des années et que je respecte infiniment.

La fonction de secrétaire implique régulièrement la manipulation de colis assez lourds pour laquelle je prête mes bras.

Par ailleurs lorsqu'il s'agit de pointer sur la liste des adhérents, les reçus de dons ou les convocations pour l'assemblée générale, de recompter les documents à envoyer, ou de réaliser des envois en nombre, je participe avec plaisir.



Crédit photo : Agustina Isidori

Matthieu

Webmestre. 38 ans. Un petit garçon de six mois. Scénariste et assistant administratif à Montréal (Québec)

Les expressions IMG, deuil périnatal, c'est au travers de ma meilleure amie que je les ai appris. J'ai vu sa douleur, le manque de ressources pour l'aider dans les premières heures. Au fil des années, j'ai essayé de la soutenir comme je le pouvais au travers de ce qu'elle vivait. Mais pour un proche, on n'a pas toujours les mots on ne sait pas toujours comment aider. C'est aussi par elle que j'ai découvert Petite Émilie lorsqu'elle a adhéré puis s'est impliquée dans l'association.

Lorsqu'un appel à webmestre a été publié, j'ai répondu présent. Pour ma meilleure amie, bien sûr, et la soutenir dans son action bénévole, mais aussi en ayant une pensée pour tous les parents qui ont besoin de soutien. Parce qu'aider les autres est normal, et qu'aujourd'hui je peux le faire de cette façon.

Mon travail est essentiellement technique sur le site web : maintien des versions des logiciels utilisés, mise à jour, intégration de nouveaux outils. Et un petit peu de conseil sur l'utilisation des plateformes internet.

Silvia, 34 ans, Architecte paysagiste à Paris

Maman d'une petite Elisa, née sans vie en juillet 2014 suite à une IMG à 34 semaines.

J'ai connu l'association Petite Emilie grâce au personnel médical qui nous a accompagnés. Le livret de Petite Emilie m'a beaucoup aidé à comprendre les démarches et le parcours que nous devons affronter en cette très difficile épreuve. J'ai pu lire beaucoup de choses réconfortantes et qui m'ont permis de garder espoir et de croire dans l'avenir.

Aujourd'hui encore nous avons besoin de soutien avec le papa d'Elisa mais pour aider dès maintenant les autres parents qui vivent cette peine immense, j'ai décidé de donner un peu de mon temps à Petite Emilie.

En effet, j'apporte mes connaissances dans la création d'espaces de recueillement dédiés au deuil périnatal dans les cimetières, afin que des familles comme nous puissent trouver un lieu apaisant et serein.



Congrès

J'ai représenté Petite Emilie ce 24 avril 2015 lors de la 42ième journée de médecine périnatale à Besançon. Ce congrès regroupait des sages-femmes, des gynécologues-obstétriciens. J'ai pu présenter aux personnes qui ne connaissaient pas encore notre association nos différentes actions. J'ai largement distribué le livret. J'ai pu constater encore une fois que de nombreux professionnels reconnaissent l'association et utilisent largement le livret. Je regrette seulement que ces temps d'échange soient parfois trop brefs.

Je tiens aussi à remercier Fanny, une maman membre de l'association, qui m'a accompagnée dans Besançon. Cette journée aura été aussi pour nous un moment d'échange très agréable.

Valérie

Le 1^{er} juin 2015, Inès (une toute nouvelle adhérente) et Clarisse ont présenté le stand de Petite Emilie à la journée à thème du Collège National des Sages-Femmes à Paris. La majorité des participants ayant déjà une bonne connaissance de notre association, la communication a également porté sur les actions de sensibilisation récemment réalisées auprès des municipalités. Une nouvelle fois, les sages-femmes ont démontré leur reconnaissance de la qualité de nos outils et de notre travail.

Clarisse

Le 20 et 21 mai, Aurore et Céline étaient présentes à Lyon pour animer le stand Petite Emilie à l'occasion des 43^{ème} Assises Nationales des Sages Femmes. Comme toujours ces journées ont été l'occasion de présenter les outils PE, notamment aux futurs sage femmes, et d'échanger sur les différentes pratiques, pour améliorer l'accueil et la prise en charge des parents. C'était à nouveau l'occasion d'échanges toujours riches, et d'une vraie reconnaissance du travail effectué par l'association auprès des professionnels.

Aurore

Pour la 1^{ère} fois cette année, Petite Emilie est allée à la rencontre des puéricultrices lors des 40^{èmes} journées nationales d'études de l'ANPDE, qui se sont tenues à Marseille les 17, 18 et 19 Juin.

Les professionnelles rencontrées se sont révélées très demandeuses d'information et de soutien de notre part.

En effet, même si ce corps de métier n'intervient que très rarement en premier lieu dans le cadre d'un deuil périnatal, elles sont très souvent au contact de familles, de fratries en deuil.

Dans les services de néonatalogie, elles prennent également en charge des nouveaux-nés dont le jumeau est décédé.

Ces trois journées ont été très agréables, faites de belles rencontres et d'échanges très riches, le tout sous le soleil et avec l'accent en prime !

Adeline

Formations

L'école de sages-femmes de Reims a une nouvelle fois fait appel à l'association Petite Emilie pour sensibiliser 22 étudiants de 5e année (le 22/04/15). Hélène et Clarisse ont répondu à quelques questions issues de leurs expériences acquises en stage au cours de leurs premières années de formation.

Clarisse

Le 10 avril 2015 un binôme de Petite Emilie a rejoint la ville de Dijon et son école de sages-femmes pour s'entretenir avec la promotion de dernière année (4ème année d'école - 5ème année d'étude)

Nous les remercions chaleureusement pour leur accueil et nous souhaitons que l'intervention auprès de ces étudiants soit toujours riche d'échanges et de communication en faisant participer tout le groupe afin que tout le monde en profite, que ce soit pour des questionnements, des expériences vécues, même tristes ou amères, pour que chacun et chacune prennent pleinement conscience de l'impact de ce travail pour leur vie professionnelle.

Laurence

Afin de préparer au mieux les travailleurs sociaux du Val d'Oise, la caf nous a demandé d'intervenir auprès d'eux pour répondre à la nouvelle offre de service mise en place depuis peu. Cette offre permet aux familles endeuillées d'un enfant d'être reçues en entretiens réguliers pendant 6 mois après le décès, renouvelable 1 fois, pour les aider à cheminer dans leur deuil, leurs démarches, leur réorganisation familiale, les aider financièrement si besoin et selon les possibilités de chaque caf.

Nous avons donc organisé 3 rencontres auprès des travailleurs sociaux (assistants de service social et conseillers en économie sociale et familiale) à Argenteuil, Garges-Sarcelles et Cergy.

Les équipes de Petite Emilie ont été reçues avec toute l'organisation et les égards possibles.

Notre public cette fois était bien sur moins habitué au discours médical, qu'il a fallu adapter pour leur faire comprendre les enjeux et la problématique du deuil périnatal sans trop marquer leurs esprits.

Les retours sont très positifs « les travailleurs sociaux sont unanimes vous leur avez apporté beaucoup d'éléments pour mieux accueillir les familles touchées par un deuil périnatal. »

Nous avons profité de ces rencontres pour « lancer » une nouvelle sage-femme qui viendra renforcer nos effectifs pour les formations, sage-femme et maman adhérente de l'association, il s'agit de Marie-Hélène Averbuch.

Laurence

Bienvenue aux bébés victoire

Si vous souhaitez que le prénom de votre enfant apparaisse dans la lettre de PE, rendez-vous sur le forum (<http://www.petiteemilie.org/forum3/index.php>) où un post est créé pour y inscrire les bébés victoires.

Décembre

Le 22 : Sarah, fille de Véronique

Janvier

Le 25 : Ness, fille de Valérie et Alain

Avril

Le 1er : Elyne

Mai

Le 7 : Emma, fille de Laura

Le 8 : Gabriel, fils de Véronique

Le 11 : Mila, fille de Maine (Marine17)

Nous pensons à eux et à leur famille

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il sera désormais nécessaire d'inscrire votre enfant chaque année sur le formulaire disponible sur le lien ci-après, afin qu'il soit cité dans la lettre d'information de Petite Emilie. Le nombre croissant d'anniversaires que nous publions rend nécessaire ce changement. L'équipe de Petite Emilie a conscience de l'importance que revêt cette rubrique pour les familles, quel que soit leur avancement sur le chemin du deuil.

Ainsi, les enfants nés en juillet, août ou septembre devront être de nouveau inscrits sur la page <http://www.petiteemilie.org/newspe.php> entre le 1^{er} août 2015 et le 31 juillet 2016 pour apparaître sur la lettre d'information de juillet 2016.

Juillet

- | | |
|--|--|
| 1 : Olympe, enfant d'Helen et Jean-Charles | 10 : Zoé, enfant de Frederique et Jeremy |
| 1 : Baptiste, enfant d'Aude et Christophe | 11 : Valentin, enfant de Christine et Jack |
| 1 : Thimeo, enfant de Maud et Jeremy | 11 : Eden, enfant de Sarah et Cédric |
| 1 : Baptiste, enfant d'Angéline et Vincent | 11 : Sara, enfant de Patricia et André |
| 1 : Mathys, enfant d'Aline et Jérôme | 11 : Alessandro, enfant d'Alexandra et Andrea |
| 1 : Marie-Eléane, enfant de Nathalie et Pascal | 11 : Augustin, enfant de Sandra et Philippe |
| 2 : Travys, enfant de Flore et David | 11 : Gabrielle, enfant d'Audrey et Laurent |
| 2 : Aël, enfant de Mélanie et Grégory | 11 : Lucy, enfant de Sabine et Christophe |
| 3 : Lou, enfant de Laetitia et Noël | 11 : Lylia, enfant d'Emilie et Fabrice |
| 3 : Paul, enfant de Cécile et Henry | 12 : Lucile, enfant d'Anne-Laure et Baptiste |
| 3 : Mélie, enfant de Béryl et Ludwig | 12 : Jibril et Safia, enfants de Samira et Stephane |
| 3 : Jonathan, enfant de Nathalie et Jean Yves | 12 : Raphael, enfant de Séverine et Laurent |
| 3 : Claire, enfant de Loan et Lionel | 13 : Elliot, enfant de Christelle et Ludovic |
| 3 : Paul, enfant de Cécile et Henry | 13 : Merlin, enfant d'Hélène et Emmanuel |
| 4 : Alexandre, enfant de Anne charlotte et Mathieu | 13 : Jane, enfant de Stéphanie et Nicolas |
| 4 : Célia, enfant de Marie et Pascal | 13 : Rémy, enfant de Caroline et Harold |
| 4 : Lou, enfant d'Anne-Sophie et Franck | 13 : Lucas, enfant de Gaëlle et Vincent |
| 4 : Paul, enfant de Jennifer et Jean-Charles | 14 : Léo, enfant de Laure et Sébastien |
| 4 : Capucine, enfant de Marie-Anne et Gilles | 14 : Joachim, enfant d'Andrea et Olivier |
| 5 : Leila, enfant d'Aouicha et Moustapha | 14 : Gabriel, enfant d'Aurélien et André |
| 5 : Nawel, enfant d'Eglantine et Mehdi | 15 : Matthieu, enfant d'Emmanuelle et Frédéric |
| 5 : Gauthier, enfant d'Aude et Jérôme | 15 : Agathe, enfant de Marie et David |
| 6 : Pierre Barnabé, enfant de Célia et Mathieu | 16 : Paul, enfant de Séverine et Guy |
| 6 : Gabriel, enfant de Géraldine et Steed | 16 : Aize, enfant de Maylis et Philippe |
| 6 : Noa, enfant de Christel et Yoann | 16 : Arthur et Elliot, enfant de Virginie et Nicolas |
| 6 : Valentin, enfant d'Anne-Catherine et Jerome | 16 : Alessandro, enfant d'Alexandra et Andrea |
| 6 : Alaia, enfant de Mayalen et Julien | 16 : Léa, enfant de Jessica et Sébastien |
| 6 : Anna, enfant de Lizou et Pierrot | 16 : Malone, enfant de Stéphanie et Yannick |
| 7 : Clémence, enfant de Camille et Vincent | 17 : Lélia, enfant de Virginie et Gaëtan |
| 7 : Léa, enfant de Candy et Matthieu | 17 : Alexis et Lou, enfants de Corinne et Géraldine |
| 7 : Ella, enfant de Jennyfer et Gaël | 18 : Marie, enfant d'Anne et Bruno |
| 8 : Océane, enfant de Delphine et Rodolphe | 18 : Gabrielle, enfant de Chrystel et Rogerio |
| 8 : Théo, enfant de Solène et Christophe | 19 : Lucas, enfant de Jessica et Sébastien |
| 8 : Donovan, enfant d'Ingrid | 20 : Ludivine, enfant de Marie et Dominique |
| 9 : Noah, enfant de Fanny et Nicolas | 20 : Andrew, enfant de France et Jan |
| 9 : Aude, enfant de Karine et Jérôme | 21 : Loan, enfant de Laura et John |
| 9 : Ange, enfant de Céline et Franck | 21 : Arthur, enfant de Solen et Nicolas |
| 9 : Gabriel, enfant de Sabrina et Laurent | 21 : Arthur, enfant de Solen et Nicolas |
| 10 : Tom, enfant de Nathalie et Thomas | 22 : Auriane, enfant de Jennifer et Thomas |
| 10 : Caterina, enfant de Daniela et Francesco | 22 : Evan, enfant de Nathalie et Dimitri |
| 10 : Zoé, enfant de Frédérique et Jérémy | 22 : Herminio, enfant de Sandra et Romain |
| 10 : Iris, enfant d'Aurore et Emmanuel | 22 : Valentin, enfant de Nadège et Ludovic |
| 10 : Taina, enfant de Catia et Driss | 22 : Cassiopée, enfant de Sandrine et Fabrice |
| 10 : Vadim, enfant de Lucie et Frédéric | 23 : Fleur, enfant de Corinne et Salif |

Nous pensons à eux et à leur famille

- 23 : Maïlyss, enfant de Morgane et François
24 : Zoé, enfant de Nathalie et Arnaud
24 : Léana, enfant de Sandrine et Sébastien
25 : Joshua, enfant de Valeria et Vincenzo
25 : Julien, enfant de Christine et Gatien
25 : Isaiah, enfant de Tania et Helmut
25 : Petit Munch, enfant de Catherine et Laurent
25 : Célia, enfant d'Anna et Malik
25 : Louis, enfant de Peggy et Mathieu
25 : Paloma, enfant d'Anais et Patrice
26 : Louise, enfant de Vanessa et Loic
26 : Enzo et Noah, enfants de Réjane et Thierry
27 : Lucian, enfant de Céline et Vincent
27 : Ange, enfant de Fanny et Laurent
27 : Ilyes, enfant de Laetitia et Idir
27 : Ange, enfant de Fanny et Laurent
27 : Simon, enfant de Marion et François
28 : Petite Etoile, enfant de Lisa et Thierry
29 : Petite Fée, enfant de Lisa et Thierry
29 : Lucas, enfant d'Estelle et Nigel
29 : Léa, enfant de Caroline et Bernard
29 : Nadal, enfant de Saly et Samy
30 : Aaron, enfant de Steffy et Yann
30 : Clémence, enfant d'Orane et Xavier
30 : Corentin, enfant d'Annie et Jean-François
31 : Julia, enfant de Sonia et Jean-Philippe
31 : Jim, enfant d'Eva et Jimmy
31 : Charlotte, enfant de Céline et François

Août

- 1 : Vasco, enfant d'Isa et Philippe
1 : Charles-Hugo, enfant de Corinne et David
1 : Jonathan, enfant de Caroline et Bernard
1 : Lana, enfant de Murielle et Patrick
1 : Ryanna, enfant de Cecilia et Eric
3 : Ulysse, enfant d'Anne et Juan
3 : Lucas, enfant de Vanessa et Romain
4 : Bénédicte, enfant d'Andrea et Olivier
4 : Jean, enfant de Frédérick et Jean-Pierre
4 : Nicolas, enfant d'Aude et Mathias
6 : Andréa, enfant de Maryline et Laurent
6 : Jamaal, enfant de Carole et Mickael
6 : Violette, enfant d'Isabelle et Florian
6 : Alexie, enfant de Jennifer et Martin
7 : Antoine, enfant de Séverine et Pierre-marie
7 : Tifanie, enfant de Marie-Hélène et Stéphane
7 : Léonie, enfant d'Ophélie et Jérémy
7 : Léoni et Malaury, enfants de Gaele et Frederic
8 : Agueran, enfant de Delphine et Manuel
8 : Camille, enfant de Sophie et Philippe
8 : Chloé, enfant d'Anne et Vincent
8 : Lilou, enfant de Celine et Vincent
9 : William, enfant d'Aline et Julien
10 : Manon, enfant de Virginie et Thierry
10 : Terry, enfant de Karine et Steev
11 : Raphaël, enfant de Nathalie et Arnaud
12 : Florine, enfant d'Alexandra et Christophe
12 : Malone, enfant de Maggy et Romain
12 : Clarisse, enfant de Mireille et Pascal
12 : Kenji, enfant de Morgane et François
12 : Kylian, enfant de Fredde et Denis
13 : Ivka, enfant de Maylis et Nicolas
13 : Lucie, enfant de Candy et Baptiste
13 : Margaux, enfant de Caroline et Antoine
13 : Emeric, enfant d'Audrey et Christophe
13 : Corentin, enfant d'Audrey et Christophe
13 : Benjamin, enfant d'Isabelle et Romain
14 : Mathis, enfant de Sylvia et Michel
14 : Even, enfant de Carole et Christophe
15 : Malicia, enfant d'Agnès et Denis
16 : Nos deux filles, enfant de France et Manuel
17 : Hannah, enfant de Sophie et Philip
17 : Loane, enfant d'Esther et Mounir
17 : Mathéo, enfant de Florence et Eric
18 : Tamara, enfant de Nathalie et Michaël
18 : Camille, enfant de Sandrine et Christophe
18 : Louis, enfant de Christine et Lionel
18 : Thibault, enfant de Tiffany et Axel
18 : Gabriel, enfant de Maxine et Benoit
19 : Valentin, enfant de Cécile et Xavier
19 : Aurélie, enfant de Nathalie et Laurent
19 : Valentina, enfant de Sophie et José
19 : Rose, enfant de Caroline et Nicolas
20 : Lorenza, enfant de Ghyslaine et Olivier
20 : Maëllane, enfant de Mélinda et Yoann
20 : Guillaume, enfant de Mamanours et Papaours
20 : Maxence, enfant de Sandrine et Olivier
20 : Luc, enfant de Géraldine et Frédéric
21 : Léandre, enfant de Sandrine et Sébastien
21 : Noam, enfant de Fanny et Hervé
22 : Augustine, enfant de Julie et François
23 : Roman ange, enfant de Céline et Stéphane
23 : Abygaël, enfant de Nanyne et Thierry
23 : Rapahel, enfant de Maud et Sébastien
23 : Juliette, enfant d'Helene et Laurent
23 : Yûna, enfant de Cyril et Isabel
23 : Tommy, enfant de Sonja et Henri
23 : Romain, enfant d'Adeline et Cyril
23 : Yûna, enfant d'Isabel et Cyril
24 : Nolan, enfant d'Émilie et Julien
24 : Eden, enfant de Mounia et Yannick
24 : Ines, enfant de Melanie et Stephane

Nous pensons à eux et à leur famille

- 24 : Marie, enfant de Sandrine et Fabrice
24 : Samuel, enfant de Nathalie et Adrien
24 : Lola, enfant de Sandrine et Regis
25 : Théa, enfant de Tiphaine et Anthony
25 : Alexandre, enfant d'Estelle et Benoît
25 : Merwan, enfant de Salouah et Rachid
25 : Léa, enfant de Delphine et Aldo
26 : Léonie, enfant de Stéphanie et David
26 : Noa, enfant de Laurie et Moise
26 : Swan, enfant de Laury et David
26 : Louise, enfant d'Isabelle et Jeffry
27 : Louis, enfant de Roquie et Cyril
27 : Jules, enfant de Laëtitia et William
27 : Dylan, enfant de Rachel et Eric
28 : Ninon, enfant de Kathy et Hubert
28 : Roman, enfant d'Olivia et Lionel
28 : Hugo, enfant de Christelle et Jérôme
28 : Maxime, enfant d'Elisabeth et Bernard
- 28 : Elisa, enfant de Céline et Alain
28 : Belle, enfant de Lolita et Julien
29 : Alexandre, enfant de Pauline et Loïc
29 : Malo, enfant de Marina et Enoal
29 : Léo, enfant de Géraldine et François Xavier
29 : Zoé, enfant d'Eva et Robin
29 : Gwenn, enfant de Laetitia et Gildas
29 : Ange, enfant de Christelle et Nicolas
29 : Neil, enfant de Cathy et Charli
29 : Romy, enfant de Julie et Kevin
29 : Théo, enfant de Nathalie et Dominique
30 : Stelly-Anne, enfant de Patricia et Raphael
30 : Mattéo, enfant de Carole et Francis
31 : Eloi, enfant de Céline et Arnaud
31 : Evan, enfant de Sandrine et ...
31 : Roxane, enfant de Nadia et Ludovic
31 : Shana, enfant de Monika et Damien

Septembre

- 1 : Manon, enfant de Sabrina et Fabien
1 : Camille, enfant de Ghilaine et Pascal
2 : Stanislas, enfant de Gwenaelle et Axel
2 : Isaac, enfant d'Astrid et Jean marie
3 : Hamed, enfant d'Hélène et Mohamed-Ali
4 : Camille, enfant de Sandra et Olivier
4 : Clément, enfant de Myriam et Stan
5 : Shay-Loh et Dhay-Loh, enfant d'Oriane et Victor
5 : Gabriel, enfant de Dominique et Jérémie
5 : Louise, enfant de Julie et Julien
5 : Maël, enfant de Sophie et Emmanuel
6 : Maxime, enfant d'Alexandra et Martial
6 : Noah, enfant de Tiffany et Joël
7 : Judicaël, enfant d'Ingrid et Jérôme
7 : Lona, enfant de Marjorie et Mickael
8 : Tía, enfant de Virginie et Sébastien
8 : Aïnhua, enfant de Magaly et José
8 : Nina, enfant de Sophie et Nicolas
9 : Arwa, enfant de Khaoula et Mehdi
10 : Colombe, enfant de Géraldine et Julien
10 : Pierrick, enfant de Françoise et Christophe
10 : Jason, enfant de Marine et Renaud
10 : Lou, enfant de Coralie et Richard
11 : Maëlle, enfant d'Elisa et Kevin
11 : Valentin, enfant de Bénédicte et Jean-Christophe
11 : Lucie, enfant de Niken et Vincent
11 : Yovanie, enfant d'Elisa et Kevin
11 : Mon ange, enfant de Fabienne et Ahmed
12 : Inaya, enfant de Sindy et Issa
12 : Théo, enfant de Jennifer et François
12 : Sandro, enfant de Sabrina et Aurélio
12 : Antide, enfant de Maud et Gabriel
- 13 : Antonin, enfant d'Elise et Mathieu
13 : Louka, enfant d'Amandine et Damien
13 : Julien, enfant de Laurence et Olivier
13 : Mylane, enfant d'Audrey et Cyril
14 : Maël, enfant de Sonia et Mickael
14 : Yannis, enfant de Danielle et Photis
14 : Célestin, enfant d'Hélène et Nicolas
14 : Yann, enfant de Cyriel et Antoine
14 : Maël, enfant de Sonia et Mickael
14 : Elyot, enfant de Cindy et Yvan
15 : Lecia, enfant de Farah et Hani
15 : Angeline, enfant de Stéphanie et Alexandre
16 : Enzo, enfant de Christelle et Georges
17 : Fanny, enfant de Véronique et José
17 : Ayline, enfant de Julie et Slim
17 : Sullyvan, enfant de Delphine et Franck
17 : Noé, enfant de Mathilde et Nicolas
18 : Antonin, enfant de Karine et David
18 : Simon, enfant d'Isabelle et Laurent
19 : Martin, enfant d'Elise et Mathieu
19 : Agathe, enfant de Stéphanie et Loïc
19 : Élise, enfant d'Annabelle et Sébastien
19 : Léo, enfant de Sandra et Thomas
19 : Marie-Lou, enfant d'Angélique et Sylvain
19 : Manon, enfant d'Isabelle et Loic
20 : Lucie, enfant de Christel et Lionel
20 : Sasha, enfant de Carine et Alexandre
20 : Ange, enfant de Valérie et Arnaud
20 : Robin, enfant d'Elisabeth et Nicolas
20 : Alicia, enfant de Jamila et Sébastien
20 : Pauline, enfant de Marine et Vincent
21 : Lola, enfant de Florence et Damien
21 : Nolan, enfant d'Amandine et Maxime

Nous pensons à eux et à leur famille

21 : Anne-Marie, enfant de Valerie et Alexandre
couture
22 : Marion, enfant de Nathalie et Laurent
22 : Emma, enfant de Cécile et Julien
22 : Inès, enfant de Sonia et Christophe
22 : Lucas, enfant de Dalila et Hervé
23 : Leo, enfant de Fanny et David
23 : Alexandra, enfant de Gaëlle et Michael
23 : Typhaine, enfant de Julie et Jean pierre
23 : Jonathan, enfant d'Eunice et José
24 : Marie, enfant de Sandra et Régis
24 : Philomène, enfant de Fabienne et Fabrice
24 : Lola et Tessa, enfants de Mélanie et Miguel
25 : Céleste, enfant d'Alexandra et Frédéric
25 : Adrien, enfant d'Aurélié et Bertrand
25 : Hope, enfant de Céline et Nicolas
26 : Benjamin, enfant de Christelle et Xavier

26 : Jeanne, enfant de Sophie et Patrice
26 : Ange, enfant de Marion et X
26 : Ulysse, enfant d'Edwige et Patrick
27 : Faustine, enfant d'Adeline et Bertrand
27 : Emma, enfant d'Aurélié et Régis
27 : Charline, enfant de Laetitia et Gaéтан
27 : Camille, enfant de Sophie et Jean-Marc
27 : Hugo, enfant d'Isabelle et Patrick
28 : Marie, enfant de Catherine et Michel
28 : Sam, enfant de Marie-Ange et Grégory
29 : Rosie, enfant d'Alice et Sébastien
29 : Manon, enfant d'Elodie et Steven
29 : Jules, enfant de Stéphanie et Franck
30 : Louison, enfant d'Angélique et Guillaume
30 : Tom, enfant de Fanny et Xavier
30 : Hugo, enfant de Chantal et Didier
30 : Eliot, enfant de Stéphane et Valerie